

ÉCOLE HENRI-BOURASSA ET SOLEIL-DE-L'AUBE
283, boulevard Iberville, Repentigny, J6A 2A4, (450) 492-3517



Objet : 2e séance du conseil d'établissement

Date : Lundi 27 novembre 2023

Heure : 19 h

Lieu : local 127

Visiteurs : aucun visiteur

1. Ouverture de l'assemblée 19 h 04

Membres présents

Madame Carla Iriarte Tomatteo, membre parent
Monsieur Patrick Fournier, membre parent
Monsieur Nicolas Godbout, membre parent
Madame Janic Dénommmé, enseignante
Madame Nathalie Jacques, enseignante
Madame Emmanuelle Valade, secrétaire
Madame Caroline LeBlanc, orthopédagogue
Monsieur Maxime Coulombe-Godbout, directeur
Madame Ghislaine Morin, membre de la communauté

Membres absents

Madame Geneviève Frenette, membre parent
Madame Élise Leblanc, membre parent
Madame Sophie Desrochers, technicienne en SDG

Vérification du quorum

Il y a quorum.

2. Modification et adoption de l'ordre du jour CE231127-01

Ajout :

- Interdiction des appareils électroniques personnels pendant les heures de classe dans la section approbation.
- Demande de subvention d'arbres communautaires d'Arbres Canada.

Approuvé par Carla et secondé par Nathalie.

3. Adoption et suivis au procès-verbal du 14 juin 2023 CE231127-02

8.1 : Il manque le nom de la personne qui a proposé. Caroline LeBlanc confirme que c'est elle donc son nom sera ajouté au PV.

Maxime ajoute que les moyens ont été adoptés par l'équipe-école depuis la présentation du projet éducatif au dernier CÉ et propose de nous les nommer : utiliser des grilles d'observation pour recueillir

des traces d'observation ou de conversation, favoriser l'apprentissage par le jeu, transformer le portfolio papier en portfolio numérique, continuer d'exploiter la littérature jeunesse, mais pour évaluer autrement, varier les dispositifs d'apprentissage en mathématique (causerie mathématique, tableaux verticaux, problèmes déconstruits), évaluer autrement à travers les ateliers d'écriture, bonifier les traces d'observation et de conversation à travers les entretiens de lecture, maintenir l'accompagnement par les conseillers pédagogiques durant les 5 ans du projet éducatif, s'approprier et mettre en pratique le référentiel d'intervention en mathématique et exploiter le communiqué aux familles pour faire comprendre le chantier en évaluation aux parents.

Adopté par Janic et secondé par Nicolas.

4. Décision par échange de courriels – Retour

- Parrainage d'enfants pour Présents pour Noël : adopté par Carla, secondé par Élise.
- Voyage à Ottawa du 3^e cycle : adopté par Caroline, secondé par Sophie.
- Achats par le comité jardinage : adopté par Emmanuelle, secondé par Patrick.
- Cinémomètre vivant : adopté par Emmanuelle, secondé par Patrick.

5. Questions du public

Aucun public

6. Sujets pour adoption

- Projet d'embellissement de la cour d'école (phase 3) **CE231127-03**

Avant l'arrivée de Maxime, un projet d'embellissement de la cour d'école avait été soumis et refusé. Cette année, il est possible de soumettre à nouveau la demande et les demandes refusées l'année précédente seront priorisées. Il est donc convenu de déposer le même projet ; diminuer la surface asphaltée, ajouter un module destiné à nos plus vieux, en bois. Le prix restera sensiblement le même, selon l'entrepreneur. Nous rappelons que la part-école de 10 000 \$ qui avait été réservée dans le budget 2022-2023 a été reportée en 2023-2024, mais ne peut servir qu'à déposer un projet pour cette mesure.

Adopté par Caroline, secondé par Carla.

7. Sujets soumis pour approbation

- Intégration d'activités ou contenus prescrits dans les services éducatifs **CE231127-04**

COSP :

En lien avec notre obligation d'exposer nos élèves du 3^e cycle aux contenus en orientation scolaire et professionnelle, nous présentons la planification annuelle pour les volets alternatif et PSES. Une fois approuvée par le CÉ, cette planification sera acheminée aux parents des élèves concernés. Notons que ces contenus sont obligatoires pour tous les élèves dont ceux du volet TSA, mais que les titulaires considèrent qu'il est préférable d'exploiter la disponibilité de nos élèves pour les apprentissages essentiels.

Sexualité :

Pour une dernière année, nous sommes dans l'obligation d'enseigner les contenus obligatoires en éducation à la sexualité à l'ensemble de nos élèves. En effet, dès la prochaine année scolaire, ces contenus seront intégrés au programme CCQ (culture et citoyenneté québécoise).

Présentation de la planification annuelle pour les volets alternatif et PSES ; les groupes 521-621 et 614 ne sont pas concernés par cette obligation puisque le programme CCQ est déjà offert. Les groupes 121, 321-421, 322-422 et 514 recevront une animation sur le thème des agressions sexuelles offerte par l'organisme Enfance Libre Lanaudière qui est recommandé par la sexologue du CSSDA.

Les contenus sont obligatoires pour tous les élèves dont ceux du volet TSA, mais ceux-ci seront adaptés pour notre clientèle. Nous disposons de certaines activités élaborées par notre ancienne psychoéducatrice ainsi que la sexologue du CSSDA.

Approuvé à l'unanimité.

- Sorties éducatives impliquant un changement d'horaire ou un déplacement (fiche 16 MEQ)

CE231127-05

Maxime présente le tableau des sorties à venir et attire l'attention des membres sur la sortie prévue le 13 décembre pour les élèves inscrites à l'activité parascolaire de cheerleading. Il est proposé de permettre aux élèves concernées de participer à une compétition amicale à Boisbriand ; les élèves manqueront l'école toute la journée et seront transportées par des parents.

Approuvé à l'unanimité.

- Interdiction des appareils électroniques personnels pendant les heures de classe **CE231127-06**

Maxime explique la proposition de résolution. Nous avons jusqu'au 31 décembre 2023 pour modifier le code de vie de l'école. Les modalités d'intervention pédagogiques seront gérées par les enseignants.

Proposé par Nathalie, secondé par Patrick.

- Demande de subvention d'arbres communautaires (Arbres Canada) **CE231127-07**

Maxime demande aux membres du CÉ s'ils sont favorables au dépôt d'une demande de subvention visant les objectifs suivants :

- Verdir la butte nouvellement réaménagée le long de l'école par l'ajout d'arbustes et de vivaces comestibles ;
- Protéger nos arbres existants et nos zones verdies avec des structures protectrices esthétiques et d'apparence naturelles (clôtures de cèdres et de cordage) ;
- Augmenter la biodiversité dans l'aire gazonnée entre le stationnement et la rue Leber ;
- Poursuivre le verdissement de la cour d'école (ex. : ajout de plantes grimpantes sur les clôtures, remplacement de l'arbre malade au centre de la cour, etc.).

Proposé par Caroline, secondé par Janic.

8. Sujets pour consultation

- Acte d'établissement de l'école (fiche 9 MEQ)

Maxime présente la mise à jour de l'acte, qui confirme que notre école reçoit des élèves du primaire de chacun des cycles, en plus de spécifier que tous les locaux sont mis à la disposition de l'école.

- Planification de la consultation annuelle des élèves (fiche 19 MEQ)

Maxime mentionne que le conseil d'établissement doit consulter annuellement les élèves sur un sujet de son choix. Il est possible de déléguer cette consultation à un comité de l'école, comme le comité pédagogique ou le comité du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Comme l'année dernière, le CÉ ne juge pas nécessaire de mener une consultation en particulier puisque nos élèves sont régulièrement impliqués dans des choix liés à l'école et que leur voix est entendue. Cependant, il sera important d'inclure tous les volets à la consultation, comme tous participent aux activités et à la vie de l'école. Caroline se propose pour faire le suivi de ce dossier, afin d'informer les membres du CÉ des futures consultations dans les différents volets.

- Aide aux parents (mesure 15024)

Cette année, la direction a décidé de ramener le budget (2 613 \$) sous la responsabilité de l'école et non d'un seul comité de parents du volet alternatif.

Voici ce qui est prévu pour cette année :

- Animation sur la lecture pour les élèves de 1re année et leurs parents (7 novembre)
- Animation sur les mathématiques pour les élèves de 1re année et leurs parents (30 novembre)
- Animation sur la conscience phonémique et les mathématiques pour les élèves du préscolaire et leurs parents (date à venir)

- Critères de sélection de la direction

L'article 79 de la LIP indique que le conseil d'établissement doit être consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école et non sur une personne en particulier. Maxime présente les critères de sélection d'une direction d'école élaborés l'année dernière et se retire pour permettre aux membres d'en discuter librement.

Le document est mis à jour par tous les membres du CÉ et remis à Maxime par la suite.

9. Sujets pour information

- Critères d'admission et d'inscription 2024-2025

La phase d'admission et d'inscription a été devancée à l'automne du 27 novembre au 22 décembre, ce qui nous amène à déplacer notre processus d'admission pour les volets alternatif et PSES. Les ratios ont aussi été mis à jour pour tous les programmes régionaux.

- Normes et modalités d'évaluation

Maxime nous résume le document de 24 pages qui nous a été envoyé par courriel. Comme l'évaluation est notre seule orientation pour le PÉ 2023-2028, toutes les rubriques du communiqué aux familles visent à expliquer indirectement le contenu de nos normes et modalités ! Mentionnons que notre milieu est particulier avec 4 types de bulletin : qualitatif pour les volets alternatif et francisation, quantitatif avec des pourcentages ciblés pour les élèves des volets PSES et TSA puis une dernière échelle pour les élèves du volet TSA en modification (voir les échelles en annexe).

- Suivi du budget : résultats financiers 2022-2023 et budget révisé 2023-2024

À la suite du budget révisé qui tient compte de tous nos élèves présents au 30 septembre, voici le résumé du bilan des finances.

- Fonds 0 : Budget non distribué de 16 000 \$

- Fonds 5 : Aucune marge de manœuvre, mais budget équilibré.
- Fonds 6 : Bonification des heures de Stéphane le midi et budget non distribué de 10 000 \$.

Maxime a envoyé la consultation sur les besoins aux membres du personnel et analysera les demandes. Les achats seront réalisés à la suite de la projection au 30 juin qui est réalisée en janvier. Les parents du CÉ peuvent participer à la consultation sur les besoins en acheminant à la direction des idées d'amélioration pour l'école via le formulaire FORMS qui leur sera acheminé.

10. Information des membres du conseil d'établissement

- **Direction** : Maxime partage son malaise face au choix de la photographe scolaire ; pour le manque de professionnalisme de Geneviève Goyette. L'an passé, elle avait été contactée par la direction pour lui mentionner le délai trop long, mais aucun changement n'a été apporté. On nous suggère fortement de changer de photographe pour la prochaine année. Il en profite pour mentionner que c'est son dernier CÉ, étant donné qu'il quitte pour un congé de 6 mois dès le mois de janvier. Bon congé bien mérité !
- **Représentants du comité de parents** : Patrick a assisté à 2 rencontres ; une première sur le processus d'élection et la deuxième sur les élections. Donc, rien à mentionner.
- **Représentants des enseignants** :

Volet Alternatif : Au préscolaire, ils terminent leur projet avec les anges gardiens. Au premier cycle, ils ont reçu Lulu Bouquine et une AO de Noël débutera bientôt. Certains ont aussi participé à l'emballage de cadeaux pour l'organisme Présents pour Noël. Au 2^e cycle, l'AO d'Halloween est terminée, le projet Balado est toujours en cours et les projets personnels avancent aussi. Une AO Noël commence bientôt dans la classe d'Annie. Il y a aussi le rallye mathématique organisé par des parents pour les 3^e et 4^e années, à l'extérieur. Plusieurs sorties prévues avec le 2^e cycle. Au 3^e cycle, ils reviennent d'Ottawa, un voyage qui fut un succès. Les cercles de lecture ont débuté aussi.

Volet TSA : Nathalie explique qu'ils sont en réflexion concernant les sorties. L'équipe est moins à l'aise cette année pour les sorties à l'extérieur. Ils prioriseront les visites à l'école, des animations en classe.

Service de garde : Jean-François Côté remplacera une TES du volet TSA, pour une durée minimale de 4 mois.

Professionnels : Notre ergothérapeute quittera le 22 décembre, mais Maxime essaiera de l'avoir au moins 1 fois par semaine, la demande étant faite au SRÉ. Nous attendons aussi le retour de notre psychoéducatrice, probablement en janvier.

11. Questions diverses

Aucune question.

12. Date de la prochaine séance : 31 janvier 19h00 en mode virtuel

Fermeture de l'assemblée à 21h07